

# LE MONDE RURAL ET L'ÉLECTRICITÉ

PAR YVES TREMBLAY

Les historiens, les économistes, les sociologues et bien d'autres spécialistes des sciences humaines ont souvent dépeint l'impact des changements techniques sur la production des biens et leur consommation: la productivité augmente et, généralement, le confort également. Selon que les innovations soient plus ou moins importantes, plus ou moins brusques, une société passe plus ou moins rapidement du monde de la nécessité à celui du luxe et du superflu<sup>1</sup>.

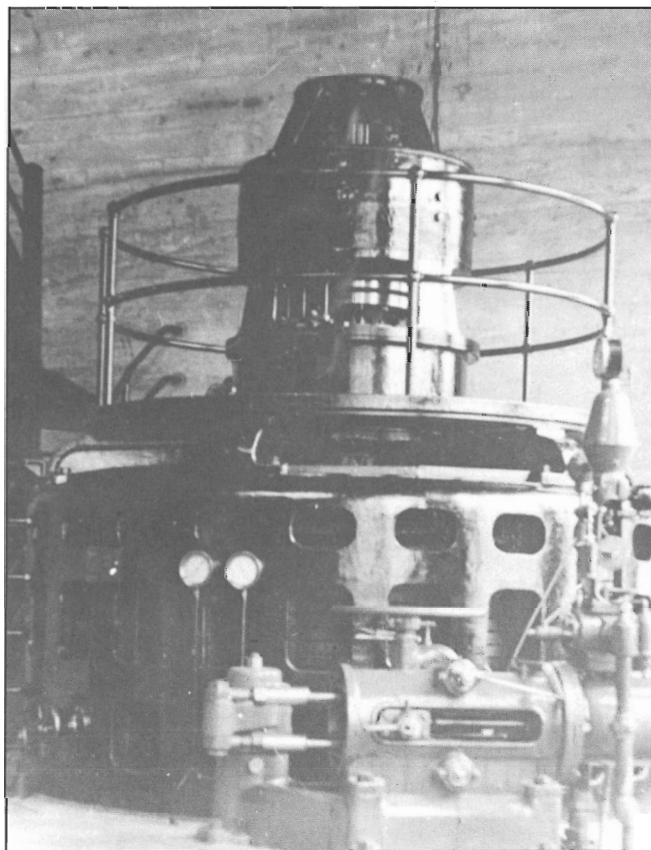
Dans les villes, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, on s'était en quelque sorte habitué aux progrès rapides: systèmes d'aqueduc et d'égout, éclairage public au gaz ou à la lampe à arc, rue macadamisée et ainsi de suite. Lorsque l'électricité a fait son apparition dans les maisons bourgeoises des villes, c'est d'abord un changement qualitatif qui a été ressenti: un éclairage plus propre et plus sécuritaire, que les publicitaires ne manquaient d'ailleurs pas de souligner. Petit à petit, à l'éclairage est venue s'ajouter toute une panoplie d'appareils utiles et moins utiles.

En campagne, l'arrivée de l'électricité a été relativement tardive et a eu un impact peut-être plus grand et plus soudain que dans les régions urbaines. Car, d'une part, en campagne il y a moins d'éléments technologiques intermédiaires, comme un réseau de distribution de gaz, qui auraient adouci la transition vers la technologie plus élaborée qu'est l'électricité. D'autre part, plusieurs systèmes techniques

différents et complémentaires sont introduits presque simultanément dans les régions rurales<sup>2</sup>: électricité dans la maison et les bâtiments de ferme, eau courante, télévision, automobile, tracteur, etc. Les gens sont donc confrontés à la nécessité de s'adapter dans un court laps de temps à plusieurs nouveaux objets, accroissant la perception que tout change très rapidement.

L'arrivée de l'électricité dans chaque village, chaque hameau, chaque rang de la région bas-laurentienne s'est souvent faite attendre très longtemps si l'on compare à l'ensemble du Québec. Ainsi, en 1931, environ 800 fermes du Bas-Saint-Laurent étaient éclairées à l'électricité, soit seulement 8% de toutes les fermes de la région. A la même date, environ 14 % des fermes de la province bénéficiaient de ce service public<sup>3</sup>. Et si la ville de Rimouski est électrifiée dès 1903, le village de Rivière-Bleue au Témiscouata ne l'est qu'en 1945, et les derniers rangs au sud de la vallée de la Matapédia ne le sont qu'à la fin des années 1950 et au début des années 1960.

Avec l'électricité, l'habitant des campagnes, à l'instar de celui des villes, espérait plus de confort. Le fermier comptait sur l'augmentation de la productivité de son exploitation agricole, comme le lui avaient promis l'agronome et le propagandiste de l'électrification rurale. Quelques leaders du monde agricole croyaient même que l'électrification des campagnes contribuerait à enrayer l'exode rural<sup>4</sup>. Il nous paraît donc intéressant d'observer comment les contemporains ont vécu l'arrivée de l'électricité aux alentours de 1950. Mais afin de remettre en contexte les témoignages qui suivent, il n'est pas sans utilité d'évoquer rapidement les principales étapes de l'histoire de l'électrification rurale au Québec.



Usine électrique de Métis, la dynamo, juillet 1923.  
(Collection Grégoire Riou, Archives nationales du Québec à Rimouski P 6/7 360)

Nous décrivons donc brièvement les mesures adoptées par le gouvernement du Québec pour remédier au retard de l'électrification rurale dans la province.

### L'Office de l'électrification rurale

Les retards dans l'électrification des campagnes québécoises étaient bien entendus dénoncés par les leaders du monde rural et spécialement par les premiers dirigeants de l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), l'U.P.A. d'aujourd'hui. Le plus important de ceux-ci était Albert Rioux (1899-1983), natif de Sayabec dans la vallée de la Matapédia, président de l'U.C.C. de 1932 à 1936. Pendant les années 1930, Rioux et ses collègues ont fait pression sur le gouvernement provincial libéral d'Alexandre Taschereau pour qu'il contraigne les compagnies privées d'électricité, telle la «Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent» de Jules-André Brillant (1888-1973), à électrifier les zones rurales. Peine perdue, puisque les compagnies d'électricité ne voulaient pas électrifier des zones qu'elles jugeaient non rentables, et le gouvernement de l'époque était peu enclin à les y forcer.

Il a fallu attendre jusqu'à 1945 pour que l'Union nationale de Maurice Duplessis (1890-1959), lors de son second mandat, adopte une loi ayant pour objectif l'électrification des campagnes<sup>5</sup>. La «Loi pour favoriser l'électrification rurale par l'entremise de coopératives d'électricité<sup>6</sup>» fournissait le cadre législatif pour la formation de coopératives d'électrification rurale. La construction du réseau électrique rural était financée avec les parts sociales des coopérateurs, en général 100 \$, d'une part, et, d'autre part, avec les subventions provenant du gouvernement provincial. La contribution de l'État couvrait 75 à 85 % des coûts d'investissement. Pour leurs dépenses de fonctionnement, les coopératives devaient, du moins en théorie, s'autofinancer. En outre, la loi créait l'Office de l'électrification rurale (O.É.R.), qui avait pour fonction de coordonner et d'assister l'action des coopératives. L'Office fournissait des services administratifs, de comptabilité et d'ingénierie.

Dans le Bas-Saint-Laurent, la majeure partie des travaux de construction a été réalisée entre 1947 et 1955. Grâce à l'O.É.R. et aux neuf coopératives d'électrification rurale de la région, la proportion des fermes électrifiées a atteint 85 % en 1956. C'était pour beaucoup de résidents des rangs la fin de plusieurs années d'attente et la concrétisation d'espoirs en une vie plus facile.

Comment l'arrivée de l'électricité était-elle perçue sur le terrain ? Nous ne répondrons pas à cette interrogation par une analyse exhaustive de la documentation disponible, mais plutôt en livrant, un peu en vrac, quelques témoignages.

### L'électrification des derniers secteurs du Bas-Saint-Laurent: quelques témoignages

Dans les archives de l'Office de l'électrification rurale<sup>7</sup>, on trouve trace de gens qui attendaient avec impatience que l'O.É.R. s'occupe d'eux. Dans de brèves lettres, écrites souvent au son, ils réclamaient le courant électrique. Presque jamais ils ne fournissaient de détails. Ils réclamaient l'électricité en deux ou trois phrases, simplement. En 1954, un de ces malchanceux, un colon d'installation récente, a pris le temps d'exprimer ses attentes insatisfaites. Voici, *in extenso* et dans l'orthographe utilisé, ce qu'il écrivait :

*Honorable Premier Ministre de la Province de Québec*

*Honorable Premier Ministre*

*Encore une fois, je viens solliciter votre appui, je vous demande pardon de venir vous déranger si souvent, mais chaque fois que je me suis adressé à vous, je ne l'ai pas fait en vain. J'ai toujours le renfort que j'espérais, alors j'ai pensé qu'encore une fois vous m'écouteriez avec votre bon coeur.*

*Voilà: au mois de mars 1954 je vous ai demandé l'électricité dans notre rang (c'est à dire) le rang 7 canton Bégon St-Médard Comté Rimouski et vous avez approuvé ce projet. J'ai fait les démarches nécessaires pour le droit de passage sur les lots et j'ai recueilli les parts de \$100.00 chaque colon ont est sept colon sur ce rang, les parts ont été envoyées à la Compagnie ou Coopérative le 25 mai.*

*Maintenant ils ne veulent pas nous promettre l'électricité pour cette année. Je suis déménager sur mon lot avec ma famille depuis le 1<sup>er</sup> juillet et depuis ce temps faut faire 3 milles chaque semaine pour aller faire la lessive à la machine électrique. Ma femme n'est plus capable de laver à la cuve, alors si on a pas l'électricité je ne suis pas capable de rester ici. Je ne veut plus être journalier et je n'ai pas d'argent pour m'acheter une terre sur la grande route, c'est pourquoi je m'adresse à vous car je sais que vous avez beaucoup à dire dans ceci.*

*Alors pu-je espérer que vous n'êtes pas exaspérer par mes demandes, et que vous aller faire quelque choses pour nous, en forçant la Compagnie à nous donner l'électricité au plus tot.*

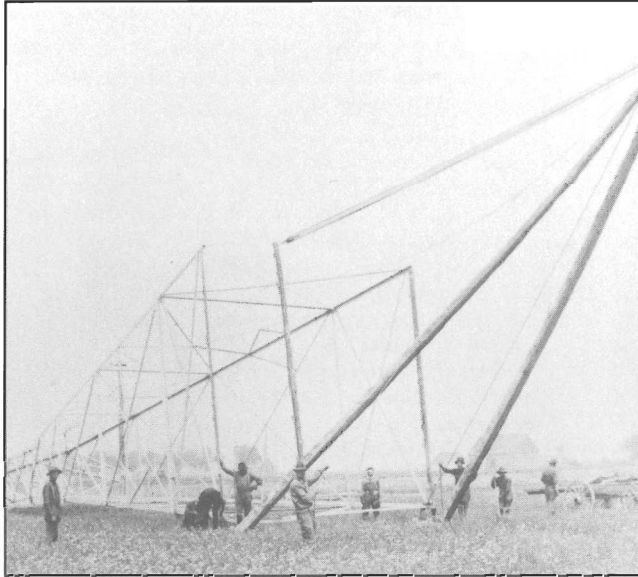
*Je vous remercie d'avoir voulu me lire jusqu'au bout, et j'ai grande confiance que dans quelques jours j'aurai des nouvelles encourageante que j'attendrai dans une vive impatience*

*Votre tout Dévoué serviteur [signature]*

Les espoirs longtemps déçus par l'incurie de certaines entreprises privées renaissaient lorsque les coopératives d'électrification, pilotées par l'O.É.R., s'annonçaient. Si les réactions post-électrification des ruraux avaient été recueillies, un enthousiasme généralisé aurait pu être relevé.

Les propagandistes de l'Office de l'électrification rurale étaient parmi les plus actifs et les plus efficaces des agents de transformation de la vie rurale traditionnelle. Ils parcouraient les régions rurales où l'Office s'appêtait à former une coopérative afin de convaincre les habitants du lieu de verser leurs parts sociales. Dans leurs tournées, ils usaient de

divers arguments pour convaincre les futurs usagers, essentiellement des arguments concernant le confort dans la maison et la productivité sur la ferme. Dans un mémorandum interne de 1948 pré-



Mise en place de pylônes (Source : Clarence Hogue, **Québec, un siècle d'électricité**, Montréal, Libre Expression, 1979, p. 146.)

paré à l'intention des agents de propagande de l'O.É.R., où l'on suggérait des arguments de vente à destination des éventuels sociétaires des coopératives d'électricité, on peut lire ceci:

*L'électricité à la campagne n'est pas un remède à tous les maux. Même avec le service électrique on aura à subir les dommages de la gelée, les attaques des bactéries, des champignons et les insectes nuisibles aux cultures. L'électrification rurale ne règlera pas le problème des conflits entre nations et entre voisins. Elle ne remplace ni les fertilisants, ni les amendements calcaires, ni les formules d'impôts sur le revenu. On ne peut lui demander de guérir le mal de pattes chez la jument, le coryza chez la poule. Mais l'électricité vient tout de même faire beaucoup de bien dans le domaine rural.*

Quelques exemples:

1- *Économie de temps. Pendant que la lessiveuse nettoie le linge, la fermière peut vaquer à d'autres besognes de ménage. Pendant que la trayeuse fonc-*

*tionne, le cultivateur peut se livrer à d'autres petits travaux.*

2- *Plus de confort à la maison. L'éclairage électrique offre une meilleure distribution de la lumière dans les appartements. Ceci permet de travailler, de lire sans se fatiguer la vue. L'électricité favorise aussi l'installation d'eau courante dans la maison et pour bénéficier des avantages d'une chambre de bain. Avec l'aide des appareils électriques la besogne de la fermière devient moins onéreuse.*

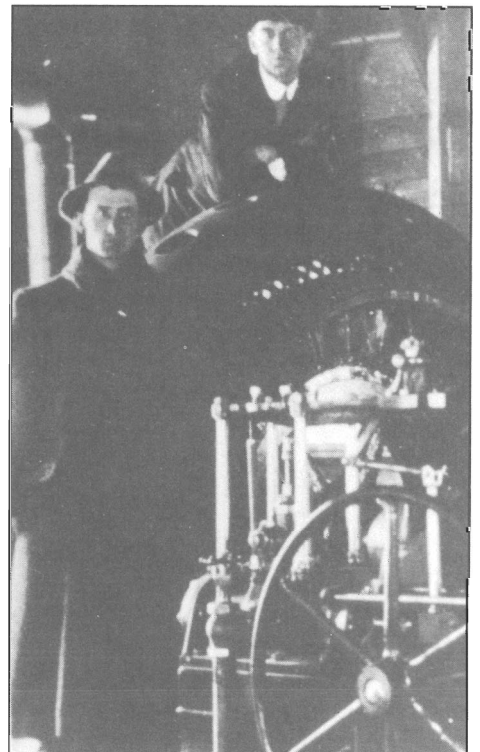
3- *Plus de profits sur la ferme. L'éclairage au poulailler stimule la ponte; le chauffage d'une lampe électrique au-dessus de la litière dans la porcherie fournit une température modérée pour la santé et le développement normal des porcelets; à l'étable, à l'éleveuse dans les autres bâtiments de la ferme, l'électricité demeure une servante profitable aux cultivateurs.*

*Ce sont ces avantages avec beaucoup d'autres que l'Office de l'électrification rurale offre aux milliers de cultivateurs du Québec qui depuis 1945 sont desservis par les 1100 milles de lignes coopératives.*

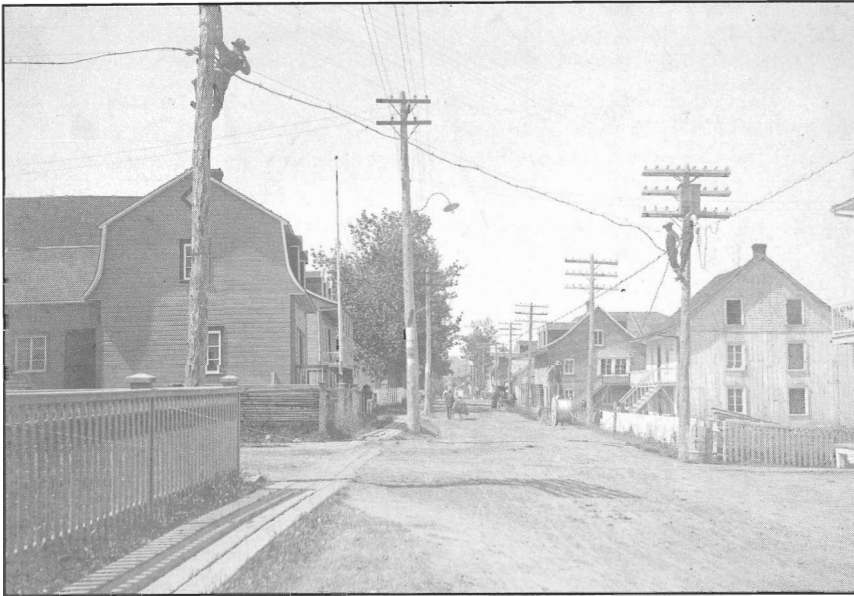
Avec humour (il fut un temps où les fonctionnaires en avaient !), le rédacteur du mémo prévient les propagandistes de ne pas présenter l'électricité comme une panacée, afin d'éviter de fournir des arguments aux détracteurs du progrès électrique. L'électricité n'est qu'un des systèmes techniques nouvellement accessibles aux agriculteurs, comme les fertilisants dont il est fait mention. Elle est un élément clef qui permet de doter d'eau courante les maisons et les étables trop éloignées des réseaux municipaux d'aqueduc. En outre, il est évident qu'une bonne partie de l'argumentation s'adresse aux femmes, dont le rôle dans la décision de s'abonner ou non au service électrique est déterminant<sup>8</sup>.

Dans l'esprit de beaucoup de ses employés, la politique de l'Office n'était pas uniquement une affaire de technique ou d'économie. Les propagandistes de l'O.É.R. se voyaient comme des missionnaires du progrès. C'est nettement perceptible dans un rapport de Jean Blanchet, l'un des premiers propagandistes de l'Office, alors qu'il évalue le cas difficile d'une municipalité rurale éloignée:

*On me dira que l'esprit coopératif n'est pas suffisamment ancré chez cette population de colons pour leur apporter tout de suite le service de l'électricité. À mon avis, ils ne sont pas pires que d'autres cultivateurs dans des vieilles paroisses sous ce rapport. Il faut comprendre leurs difficultés, leurs inquiétudes, leurs moyens, leur genre de vie et leurs espoirs. Une ligne électrique en colonie avec 8 clients possibles au mille ne donnera pas des revenus aussi élevés qu'une ligne installée dans un centre agricole progressif avec 5 cultivateurs au mille. Mais au point de vue social et humanitaire, l'énergie électrique est de nature à rendre sur son lot un colon deux*



Jules Brillant (à gauche, avec un chapeau noir en 1911). (Source : Clarence Hogue, **Québec, un siècle d'électricité**, Montréal, Libre Expression, 1979, p. 227.)



Monteurs de ligne dans le village du Bic  
(L.-I Rioux, collection de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent)

*fois plus heureux qu'un cultivateur sur sa belle terre. Je crois que ces faibles raisons méritent qu'on accorde aux gens de St-Charles-Garnier, la chance de jouir un peu des avantages de la science moderne pour les soutenir dans leur rude besogne de défricheur [...]*

Cette vision du problème de l'électrification rurale, où l'on entend concilier tradition et progrès, c'est-à-dire établir les rejetons de la patrie canadienne-française dans de nouvelles colonies modernes où ils reproduiront la société dont ils sont issus, a des résonances même chez les plus zélés défenseurs de l'ordre ancien. Le temps était passé où le bas clergé de nos campagnes pouvait compter sur l'esprit de sacrifice pour faire patienter ses ouailles. L'attention au besoin matériel était nécessaire si on désirait préserver ce qui pouvait l'être de la société rurale traditionnelle. Le luxe dont on pouvait jadis se passer était devenu une nécessité de la vie courante.

Les curés des paroisses rurales du Bas-Saint-Laurent savaient bien que les remontrances en chaire contre le matérialisme et les beaux discours sur la frugalité ne servaient à rien, quand les cousins de la ville s'amenaient dans une rutilante automobile de l'année avec leurs beaux habits lavés à la machine automa-

tique. Eustache Dumais, curé de l'île Verte, comté de Rivière-du-Loup, a adressé au premier ministre Duplessis en 1951 une lettre dans laquelle il réclamait un meilleur service électrique pour ses paroissiens insulaires:

*Ces braves gens n'ont que leurs poissons pour principale nourriture et même quelques familles s'en contentent forcément comme unique nourriture car ces familles sont très nombreuses et le poisson ne se conserve en moyenne que pendant quatre ou six heures. [...]*

*Ce qui fait surtout défaut, c'est le pouvoir électrique et le service téléphonique qui ne fonctionne à peu près qu'un quart du temps par défaut d'électricité; ils sont jusqu'à trente-cinq ou plus sur la même ligne téléphonique.*

*Si le pouvoir électrique avait une bonne distribution, les pêcheurs pourraient avoir des réfrigérateurs personnels, ce qui leur permettrait de conserver le poisson au moins dix jours et même jusqu'à quinze jours, ce qui leur donnerait le temps de le vendre ou de le préparer en canistres [sic], c'est une si bonne nourriture, surtout quand le boeuf se vend un dollar ou plus la livre et que tant de gens de l'Inde et de d'autres pays d'Europe se meurent de faim; cela permettrait aussi à une partie de la population de*

*travailler au Canada et ils ne penseraient plus à aller vivre aux États-Unis et en d'autres pays. Les jeunes gens et jeunes filles de l'île Verte, pour au moins 70 % doivent s'exiler dès l'âge de seize ans et même avant pour aller gagner leur vie puisque leurs parents n'ont qu'une petite terre et n'ont pratiquement que du poisson comme nourriture, et s'ils étaient bien organisés ces gens pourraient garder leurs enfants et même faire des économies. [...]*

*Quelque fois une goélette prend une heure à faire son chargement de poissons et il leur faut attendre une demi-journée pour avoir une réponse par téléphone et le poisson a le temps de se gâter, sans compter la marée qu'il faut attendre et cela est incontrôlable.*

Le curé de l'île Verte espère encore que les quelques progrès qu'amènera l'électricité suffiront à empêcher l'exode rural. Mais c'est bien tard. Même les quelques résidents isolés de l'île Verte, dont le mode de vie traditionnel était l'un des mieux préservés du Bas-Saint-Laurent, étaient lourdement dépendants de deux techniques nécessitant l'électricité, la téléphonie et la réfrigération. Si ces insulaires refusaient la complète autarcie ou s'ils en avaient assez de vivre miséreux, ils leur fallait participer à l'économie commerciale, ne serait-ce que modestement. Ou encore, ils pouvaient quitter l'île.

Les systèmes techniques ont des effets partout, dans la géographie comme dans la conscience de ceux qui espèrent une existence plus confortable. Peu pouvaient envisager toutes les implications d'une intégration plus grande à ces systèmes techniques, tel un réseau électrique. A la ferme, l'éclairage électrique a affecté le rythme séculaire de travail; la longueur du jour, changeante avec la saison, n'était plus une contrainte. L'électrification de la traite du lait a été plus lente, mais elle implique qu'un homme peut presque à lui seul assurer toutes les opérations d'une ferme laitière. La famille aux nombreux enfants n'est plus un atout pour l'agriculteur. Mais les premiers achats d'appareils électriques étaient pour la maison, des machines à laver et des réfrigéra-

teurs surtout.

\*

L'effet du programme duplessiste d'électrification rurale a été déterminant. Au Bas-Saint-Laurent, c'est dans la première moitié des années 1950 que l'électricité sur la ferme est devenue une réalité pour presque tous. Depuis lors, on peut affirmer que la vie à la campagne n'est plus la même.

Les résidants ruraux de la région ont reçu l'électricité comme un bienfait sans toutefois pouvoir en prévoir les conséquences à moyen et à long terme. S'ils n'avaient pas l'électricité, cela ajoutait à leur détresse de marginalisés dans une société où le mode de vie urbain était devenu la norme. Dans un monde rural où l'électricité, les engrais et le drainage souterrain, les tracteurs et les autres instruments aratoires mécanisés sont disponibles, des choix parfois douloureux sont devenus nécessaires. Certains ont pu moderniser leur exploitation, améliorer leurs conditions de vie et rester en région. De nombreux autres ont dû trouver des emplois salariés dans les villes de la région ou quitter à destination de Québec ou de Montréal.

Bien qu'on aimait l'île Verte ou Saint-Médard, il a souvent fallu se résoudre à partir. L'électricité n'a pas enrayer l'exode rural comme l'espéraient Jean Blanchet

ou le curé Dumais; l'électrification était presque terminée en 1955 et pourtant l'exode des Bas-Laurentiens a été massif dans la décennie des années 1950, plus de 31 000 départs. On peut même dire que l'électricité a été un facteur ambigu: elle permet une amélioration de la qualité de vie, mais en même temps, en causant une augmentation de la productivité du travail agricole, elle permet les départs.

Non, comme l'écrivait l'auteur anonyme du mémo cité précédemment, mais dans un sens bien plus étendu qu'il le soupçonnait, «l'électricité à la campagne n'est pas un remède à tous les maux». Ou encore, comme l'écrit l'historien américain Daniel Boorstin, «briser l'isolement et la solitude de la ferme signifiait aussi faire connaître au fermier les charmes de la ville. Alors que le fermier isolé était quelquefois malheureux, le fermier qui cessait d'être isolé cessait aussi, souvent, d'être fermier».

Leur besogne terminée, les coopératives d'électricité du Bas-Saint-Laurent furent intégrées, dans un premier temps, au réseau de la Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent et, par la suite, au grand réseau d'Hydro-Québec. Quant à l'Office de l'électrification rurale, il a pratiquement cessé ses activités en 1964. Le monde rural québécois était alors complètement électrifié.

## NOTES

1. Sur la question du passage de l'ère des besoins essentiels à celle des aspirations, voir Jean-Pierre Charland et Mario Désautels, **Système technique et bonheur domestique: rémunération, consommation et pauvreté au Québec, 1920-1960**, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, p. 25-31.
2. Comparez avec la vaste enquête réalisée en Bretagne au début des années 1960: André Burgière, **Bretons de Plozévet**, Paris, Flammarion, 1977, p. 162-163.
3. **Recensement du Canada 1931**, vol. III. Le recenseur donne le nombre de fermes éclairées à l'électricité et au gaz. Nous avons fait l'hypothèse qu'il n'y avait pas d'éclairage au gaz dans les campagnes québécoises.
4. Voir Yves Tremblay, **Histoire sociale et technique de l'électrification au Bas-Saint-Laurent, 1888-1963**, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1992, 3<sup>e</sup> partie.
5. Nous passons sous silence les nombreuses législations concernant la régulation de l'industrie de la distribution de l'électricité adoptées par les gouvernements Duplessis et Godbout entre 1936 et 1944. Ces législations, essentiellement destinées à doter le Québec d'une régie de services publics en mesure de contrôler les grandes entreprises d'électricité, n'eurent que des effets limités quant au problème de l'électrification rurale. Voir Y. Tremblay, *ibid.*, chap. VIII.
6. **Statuts de Québec**, 1945, chap. 48.
7. Ces archives sont conservées aux Archives nationales du Québec à Québec.
8. À ce propos, voir Yves Tremblay, «Équiper la ferme ou la maison de ferme: le choix des femmes québécoises, 1930-1960», **Bulletin d'histoire de l'électricité**, n° 19-20 (juin-décembre 1992): 235-248.
9. Voir l'**Annuaire du Québec**, 1966-1967, p. 262-263. Le chiffre exact de la migration nette pour le Bas-Saint-Laurent, soit les divisions de recensement de Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup et Témiscouata, est de 31 526 départs.
10. Daniel Boorstin, **Histoire des Américains**, Paris, Éditions Robert Laffont, 1991, p. 1003. Il n'est pas sans intérêt de poursuivre la citation: *En 1908, le président Théodore Roosevelt nomma une commission d'enquête sur la vie rurale pour essayer de voir ce qui pourrait être fait pour améliorer les conditions de vie du fermier et pour «éliminer les inconvénients qui sont la conséquence de l'isolement de la ferme familiale, tout en conservant ses nombreux avantages». Cet équilibre idéal se révéla impossible à atteindre. Rien ne fit davantage pour l'abandon des fermes que les efforts bien intentionnés des champions de la vie rustique qui voulaient rendre la vie à la ferme plus agréable par la distribution du courrier à domicile, par l'amélioration des routes et par l'augmentation de la circulation dans les campagnes des journaux et des magazines.*



Employés de la Compagnie du Pouvoir du Bas-Saint-Laurent en 1926.  
(Collection André Boutin, Les ateliers Plein Soleil, Mont-Joli)